



DIRECTEUR D'EXPLOITATION VITICOLE

Autres dénominations : Régisseur, Responsable d'exploitation



Mission

Le directeur d'exploitation met en oeuvre la stratégie de l'entreprise. Il est responsable de la gestion technique, commerciale et administrative de l'exploitation.

Activités



- Le directeur d'exploitation a la **responsabilité technique** de l'exploitation : il suit l'ensemble de la production vigne et vin, en termes de quantité et de qualité. Avec l'appui du directeur technique ou conjointement du chef de culture et du maître de chai, il décide de la mise en place de nouvelles techniques de conduite du vignoble et des techniques de vinification.



- Lorsque la production de vin n'est pas directement vendue à une société de négoce, le directeur d'exploitation assure également la **gestion commerciale** de l'exploitation (parfois réservée au gérant ou au propriétaire) : il met en place la politique de vente et les stratégies marketing et de communication, il gère les relations avec les clients (propositions tarifaires, offres commerciales, opérations de fin d'année, organisation de dégustations, visite du vignoble...) et prospecte de nouveaux clients. Il développe des projets visant à améliorer la notoriété de l'exploitation.

- Le directeur d'exploitation assure également la **gestion administrative et la gestion globale** de l'exploitation : il met en place les moyens techniques, humains et financiers afin de répondre aux nouvelles orientations. Il gère les moyens structurels et les ressources humaines. Il établit des tableaux de gestion, de trésorerie, de résultats et manipule l'ensemble des outils de gestion. Il assure la gestion et l'encadrement de l'ensemble du personnel. Il organise des réunions d'information et de formation pour accompagner le personnel dans les nouvelles orientations.

Conditions d'exercice

Le directeur d'exploitation travaille dans une exploitation viticole, en général sous la responsabilité des propriétaires du domaine. Il travaille fréquemment en relation avec le terrain, et peut être amené à effectuer des déplacements en France ou à l'étranger pour promouvoir ses vins.





Compétences et qualités

Le directeur d'exploitation doit disposer de réelles connaissances en production vitivinicole ainsi qu'en gestion d'entreprise. Un **esprit critique**, de la **pédagogie** et un **pouvoir de persuasion** sont indispensables à la définition de nouvelles orientations stratégiques et à leur application en interne. Son intérêt pour la **relation commerciale** et sa **connaissance des marchés et des circuits de distribution** sont par ailleurs nécessaires à la promotion des vins en externe. La **maîtrise de l'anglais** est souvent demandée lorsque l'entreprise exporte.

Formation

- Ingénieur en agriculture, en agronomie et des techniques agricoles, spécialisé en viticulture-oenologie.
- Ingénieur + DNO (Diplôme national d'œnologie, diplôme universitaire bac+4).

Perspectives d'évolution

Le directeur d'exploitation peut travailler sur un **autre type d'exploitation** (exploitation plus importante en surface ou directeur de plusieurs domaines). Il devra dans ce cas faire preuve de capacité d'adaptation.



Eric Monneret, Directeur d'exploitation à Beychac et Caillau (33)

Ce poste de directeur d'exploitation est-il votre premier poste dans la viticulture ?

Non, j'ai débuté en 1997 comme bras droit dans une exploitation du Sauternais, où je n'avais pas encore le statut de cadre, et rapidement mon poste a évolué vers celui de directeur adjoint. Cette première expérience, associée à mon désir de progresser, m'ont permis de rejoindre le château où je travaille actuellement en tant que directeur d'exploitation.

Quel est votre parcours ?

Passionné par le milieu du vin, je me suis orienté vers une école d'ingénieur en agriculture (l'ESITPA) et me suis spécialisé en viticulture à Dijon et en œnologie à Montpellier. Par souci d'enrichir mes connaissances, j'ai accompli le service national en entreprise dans le domaine de l'import export en vins à Anvers.*

Et pour vous, la plus grande satisfaction de ce métier ?

Ma plus grande satisfaction est de superviser l'ensemble du processus d'élaboration du vin, de la production à la commercialisation. Un jour, je suis dans les vignes pour des analyses de sol et le lendemain, je saute dans un avion à destination de Londres ou Copenhague pour la promotion de mes vins.

Pour en savoir +

- Consulter également les services à l'agriculture et la fiche ROME de l'ANPE n°53211.

